

*Le Kappel
Tanne*

L'EGLISE SAINT – LOUIS



J.P. PATRIS

AVANT-PROPOS

L'église dédiée à la noble et vertueuse figure de Saint-Louis vient d'être réhabilitée.

Ce sanctuaire néo-classique consacré en 1850 et succédant à celui qui fut édifié par la volonté royale de Louis XIV évoque sans doute bien des souvenirs personnels à ses anciens paroissiens.

Certains d'entre-eux concernent toute la communauté et c'est pour les rappeler que l'idée m'est venue de rédiger le présent opuscule.

Les sources de mes recherches sont indiquées en même temps que les citations, une grande partie d'entre-elles étant issues des archives municipales et paroissiales.

Le produit de la vente du présent opuscule est destiné à l'entretien futur de l'église afin qu'elle puisse continuer à se présenter à nous comme elle le fait magnifiquement en ce jour de l'inauguration.

2 septembre 2001

Le Président du Conseil de Fabrique

J.P. Patris

L'historique de la paroisse et de l'église Saint-Louis ayant été écrite par J. Bourgeois en 1904, puis après la deuxième guerre mondiale par ceux qui se sont inspirés de son travail, nous nous bornerons à citer quelques événements marquants et à ajouter un certain nombre de faits inédits pour une bonne compréhension de la situation actuelle. Nous décrirons ensuite les circonstances qui ont permis la restauration de l'édifice religieux ainsi que le déroulement des travaux.

LA PAROISSE SAINT-GUILLAUME DEVENUE LA PAROISSE SAINT-LOUIS

A l'époque mérovingienne où sont fondés de nombreux monastères, histoire et littérature se confondent souvent. Les chroniqueurs recueillent les récits des trouvères et autres chansonniers ambulants. L'histoire de cette période est avant tout la narration des exploits de héros aussi bien laïques que religieux.

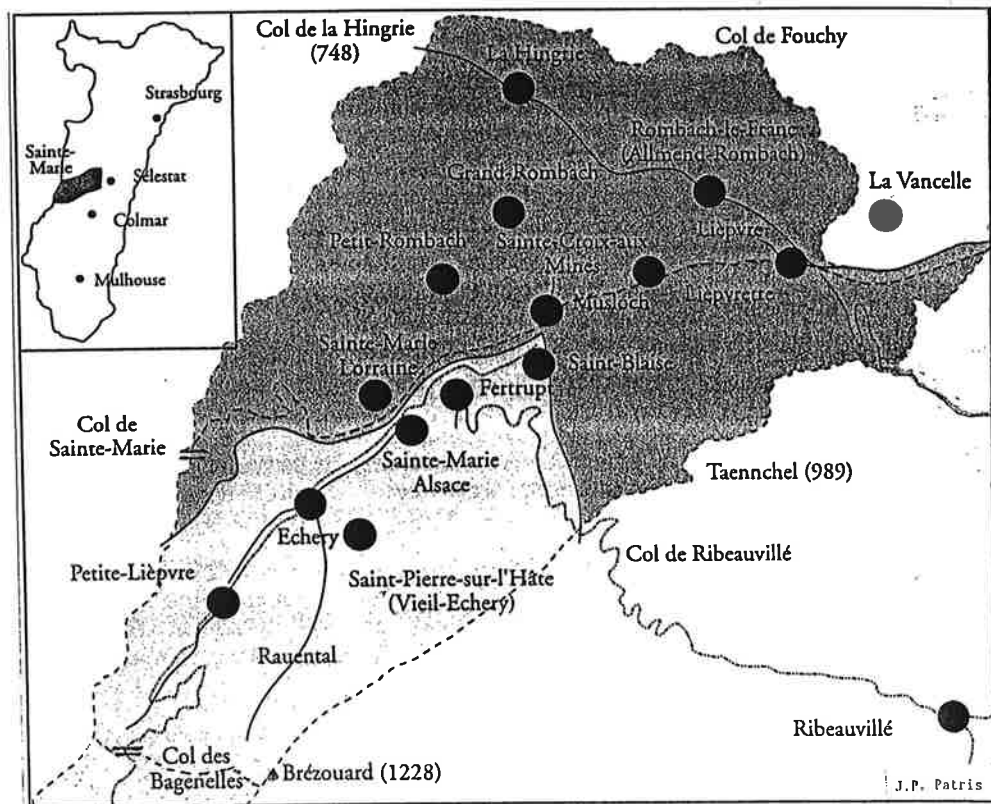
Le dominicain italien Jacques de Voragine recueille au 13^e siècle nombre de récits merveilleux qu'il publie sous le titre de *Légende Dorée*.

Nous sommes en pleine période de hagiographie, c'est-à-dire de la littérature descriptive de la vie des saints.

Celle de Saint-Guillaume, ermite noble présumé s'être installé dans notre vallée, ne figure pas dans le recueil de Voragine mais elle a dû être transcrite dans le même esprit.

La paroisse dédiée à ce saint, connu légendairement comme le patron des premiers mineurs locaux, est sans doute dérivée d'un prieuré dont le territoire s'étend sur la rive droite de la Lièpvrette, approximativement depuis le fond de la vallée jusqu'au ruisseau de Saint-Blaise. Elle reçoit des limites précises lors du traité castral de 1499.

La rive droite de la Lièpvrette devient alsacienne, la rive gauche lorraine constituant la grande paroisse de Lièpvre qui se fragmentera par la suite. Les contours du territoire de la future paroisse Saint-Louis sont donc déjà établis dès la fin du 15^e siècle.



Limites de l'ancienne paroisse de Lièpvre et de l'ancienne paroisse Saint-Guillaume devenue la paroisse Saint-Louis



Territoire de l'ancienne paroisse de Lièpvre

Territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Guillaume

Un demi-siècle plus tard, la paroisse Saint-Guillaume devient protestante par la volonté de son seigneur, Eguenolphe III de Ribeaupierre mais vers la fin du 17^e siècle, le roi de France, Louis XIV ordonne la renaissance de la paroisse catholique.

C'est ici que commence l'histoire de la première église Saint-Louis. Ecoutons Jules Bourgeois :

<< Une des premières conséquences du nouvel ordre des choses (le traité de Westphalie signé le 24 octobre 1648 avait fait passer les fiefs que les seigneurs de Ribeaupierre tenaient de la Maison d'Autriche sous la souveraineté directe du roi de France) avait été l'augmentation rapide de la population catholique dans les pays de religion protestante.>>

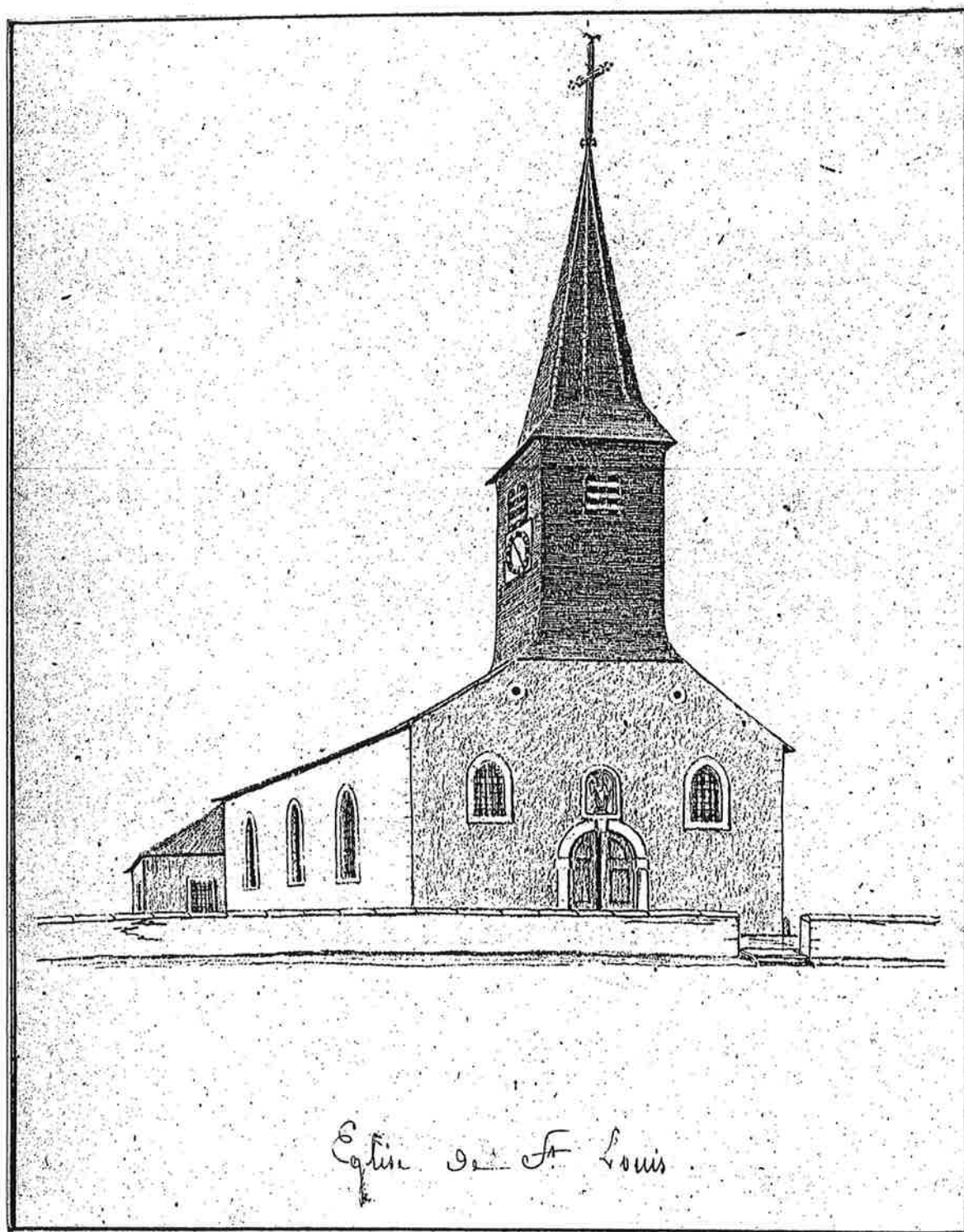
C'est selon lui également le cas dans la partie alsacienne de la vallée, fief des Ribeaupierre.

Il importe donc de trouver un lieu de culte spécifique pour ces catholiques, l'église de Sainte-Madeleine où les fidèles se rendent pour assister à la messe dominicale ne pouvant plus les accueillir tous.

Les démarches entreprises par le curé de Sainte-Madeleine auprès du seigneur de Ribeaupierre, puis de l'Intendant d'Alsace pour obtenir la construction d'une église catholique sur la rive droite de la Lièpvrette restent sans effet, faute de moyens financiers.

Il faut attendre 1673 pour les obtenir. Louis XIV de passage à Sainte-Marie-aux-Mines débloque la somme nécessaire à la construction d'un édifice cultuel qu'il dédie à Louis IX.

L'aspect de cette nouvelle église nous est connu grâce à un croquis de Stumpff ; en voici une reproduction :



Première église Saint-Louis (1674-1846)

Dessin Stumpff

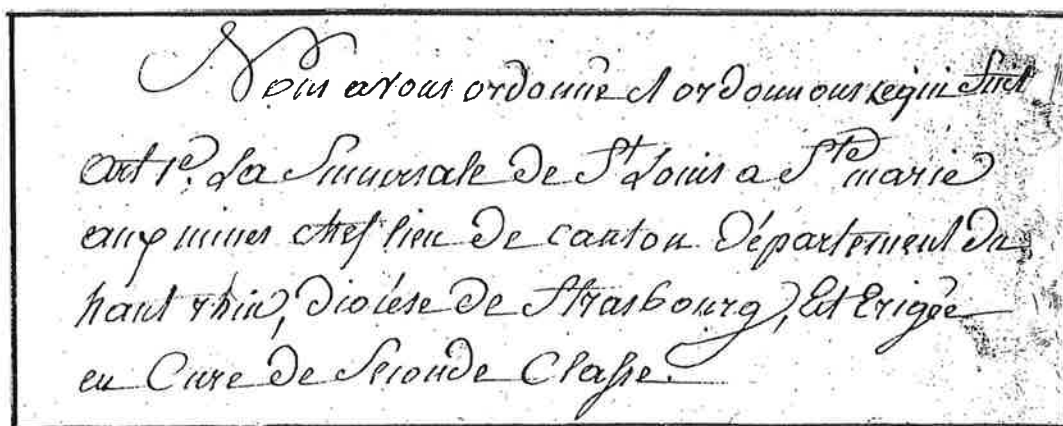
L'église est inaugurée le 25 août 1674.

Reste à régler le problème de l'installation d'un curé qui ne sera effective qu'au bout de douze ans, l'intérim étant assuré jusqu'en 1686 par celui de Sainte-Madeleine.

Je ne vais pas m'attarder sur les difficultés rencontrées pour assurer les revenus du titulaire de la nouvelle cure ni sur celles qui accompagnent la décision de construire un presbytère en face de l'église. Celui-ci n'est achevé qu'en 1740 (et remplacé en 1863 par le bâtiment toujours existant).

Le 20 janvier 1790, nous assistons à la réunion de Sainte-Marie-Alsace et de Sainte-Marie-Lorraine qui ne forment désormais plus qu'une seule commune.

En conséquence, la paroisse Saint-Louis est supprimée l'année suivante et devient succursale de celle de Sainte-Madeleine. Il faut attendre 1829 pour qu'elle retrouve son autonomie. Le 11 mars, une ordonnance royale l'érige en cure de deuxième classe (cf. annexe 1).



*Nous avons ordonné Nosseigneurs Rois
Louis XVIII et Louis XIX
de la République de Saint Louis et Saint Marie
aux mines chef lieu de canton Département du
Haut Rhin, Diocèse de Strasbourg, Et érigée
en Cure de Seconde Classe.*

UNE DEUXIEME EGLISE SAINT-LOUIS

Au milieu du 19^e siècle commence l'histoire de la deuxième église Saint-Louis. Voici quelques chiffres jalonnant l'évolution de la population sainte-marienne et expliquant la nécessité de la construction d'un édifice cultuel plus grand.

-A la fin du 17^e siècle on dénombre :

66 familles catholiques pour la paroisse Saint-Louis (1687)

200 familles catholiques pour la paroisse Sainte-Madeleine (1687)

472 familles, toutes religions confondues, pour les deux parties de Sainte-Marie-aux-Mines.

-En 1806, d'après le recensement, la population totale s'élève à 7389 habitants.

-En 1866 on compte 12 379 habitants dont 6720 catholiques - plus de la moitié font partie de la paroisse Saint-Louis.

Voici quelle était, en 1687, la répartition par familles et par culte des habitants du Val de Lièpvre (lorrain et alsacien) :

	Familles				total :
	cathol.	luth.	calv.	ansb.	
Paroisse de S ^t -Louis	42	32	104	12	190
Fertrupt	5	—	—	—	5
Echery	10	3	55	—	82
Petite-Lièpvre	9	—	—	—	9
	66	35	159	12	272
Paroisse de S ^t -Madeleine	200	—	—	—	200
Paroisse de Lièpvre	64	—	—	—	64
L'Allemand-Rombach	37	—	—	—	37
Musloch	12	—	—	—	12
	113	—	—	—	113
Paroisse de S ^t -Croix	40	—	—	—	40
Petit-Rombach	14	—	—	—	14
Grand-Rombach	8	—	—	—	8
Saint-Blaise	1	5	12	—	18
	63	5	12	—	90

Total général : 665 familles.

Extrait du fascicule de J. Bourgeois, "Notice Historique sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Louis" (1904), p.40.

Cet essor démographique remarquable au cours de la première moitié du 19^e siècle s'explique par le développement extraordinaire de l'industrie textile, créatrice d'emplois.

On se rend parfaitement compte de l'insuffisance de l'église construite avec les deniers du roi.

Le 4 février 1841, le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Louis adresse au maire une longue requête fondée sur six arguments, ce qui nous permet de connaître la structure et les dimensions de l'ancienne église ainsi que son état de vétusté (cf. annexe 2).

Dès le 10 février, le Conseil municipal donne son accord de principe pour effectuer les réparations les plus urgentes.

Le 4 août 1842, les choses ayant peu avancé, le Conseil de Fabrique envoie une lettre de rappel aux édiles municipaux. Elle est suivie d'effets.

Le premier projet dû à l'architecte colmarien Bader et datant du 1^{er} juin 1843 n'est pas agréé.

Au cours de la séance de février 1844 du Conseil municipal dont le rapport figure dans la *Feuille hebdomadaire et d'avis divers de Sainte-Marie-aux-Mines* du 10 mars 1844, les conseillers décident de fixer à 100 000 F la somme destinée à la construction du nouveau bâtiment et demandent aux architectes M.M. Bleicher et Caillot de Colmar de ne pas dépasser ce montant lors de l'établissement d'un projet.

Le 10 mai, la municipalité adresse à la préfecture une demande d'autorisation de coupe extraordinaire de bois pour couvrir la moitié des dépenses.

Entre-temps des discussions ont lieu au sujet de l'emplacement du nouvel édifice. Dans sa séance du 28 juin 1844, la commission du Conseil municipal, chargée par ce dernier d'étudier le projet de construction de la nouvelle église, désire le modifier alors que le curé de la paroisse, appuyé par une pétition de ses ouailles, veut le maintenir tel quel.

En définitive, c'est la deuxième version qui l'emporte.

- Le 21 juillet 1844, le Conseil municipal vote une subvention de 10 000 F pour l'achat de terrains supplémentaires en vue de l'agrandissement de l'emplacement initial.

- Le 10 août 1845, le projet Bleicher et Caillot est adopté définitivement (cf. annexe doc. 3 et 4).

- Le 29 décembre 1845 a lieu l'adjudication sur commissions cachetées des travaux de reconstruction, le projet étant approuvé par le ministre de l'Intérieur (annexe 5).

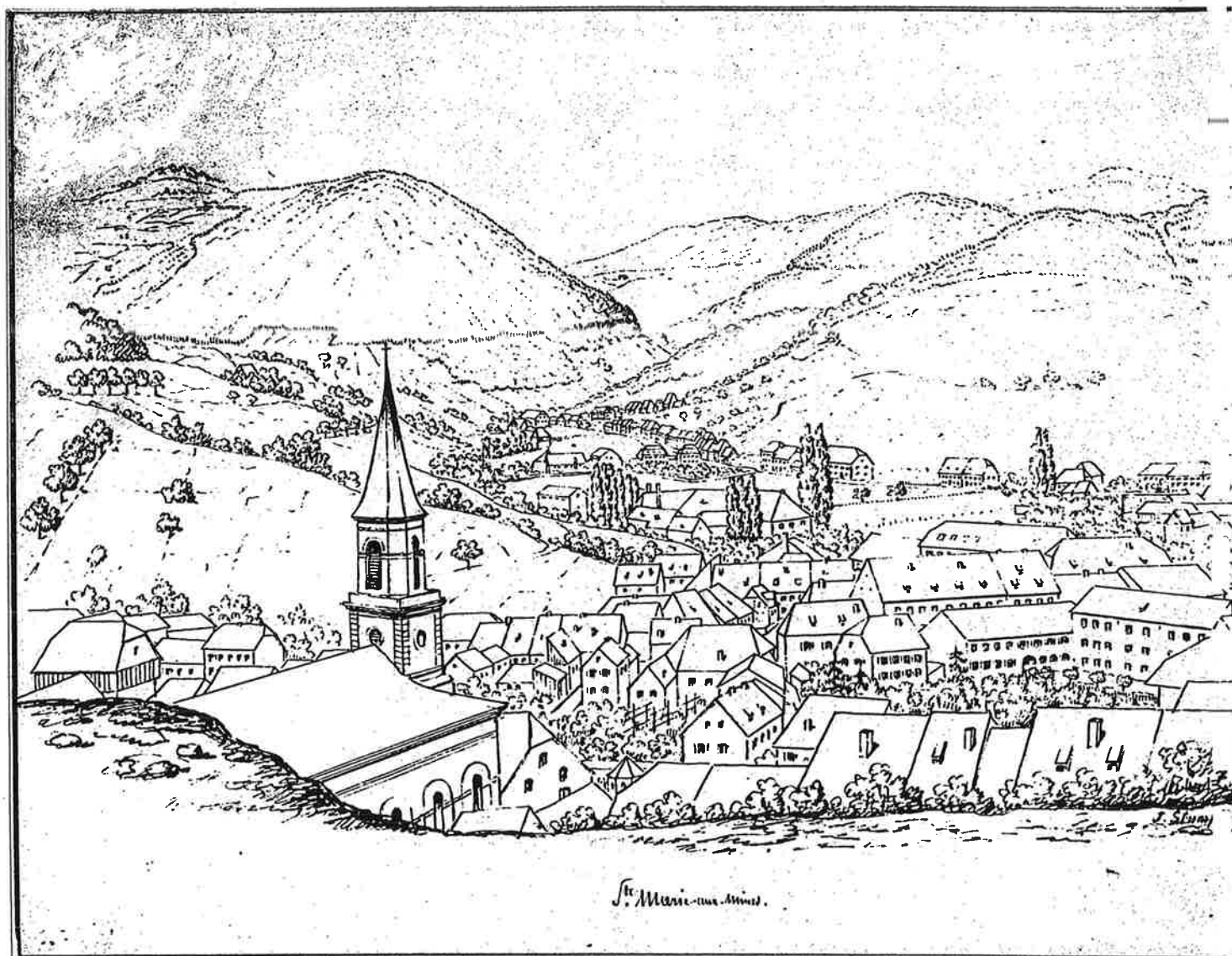
C'est l'entreprise sainte-marienne Casimir Gallus qui est retenue, moyennant devis de 87 947 F.

- Le dernier office dans l'ancienne église a lieu le lundi 2 mars 1846 et, dès l'issue du culte, le premier coup de pioche du démolisseur est donné (cf. annexe 6).

- Le 30 avril 1848, le Conseil de Fabrique demande au maire de faire accélérer les travaux.

- Le 10 septembre 1848, le Conseil municipal vote un crédit supplémentaire de 37 036 F.

Enfin l'église est achevée en 1850 et consacrée le 27 octobre par Monseigneur Raes, évêque de Strasbourg. L'acte de baptême figure dans le registre des actes de baptême (1845-1858) conservé dans les archives paroissiales (cf. annexe 7).



Deuxième église Saint-Louis, vue de la Fouchelle.

Dessin Stumpff (1859).

Par la suite, un certain nombre d'éléments viennent s'ajouter pour donner à l'église l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

En 1880, c'est l'inauguration du nouveau cimetière et de sa croix.

L'orgue Rinckenbach est bénite le 22 août 1882.

D'après le recensement de 1885, la population sainte-marienne s'élève à 11 407 habitants : la communauté de Saint-Louis en compte 3 015, ce qui lui permet d'adresser au ministre de la Justice et des Cultes la requête de porter la paroisse de la deuxième à la première classe.

Les vitraux du chœur à l'effigie de saint Pierre et de saint Paul précèdent sans doute ceux de la nef installés en deux temps.

Dix d'entre-eux portent des inscriptions en allemand. Ils sont l'oeuvre de l'école de Munich et représentent la Sainte Famille, le Couronnement de la Vierge ainsi que huit béatitudes. La date de 1905 lisible sur l'un d'eux (don du curé Harz et des paroissiens) indique la période de réalisation des vitraux ainsi que le nom de l'artiste, Zettler.

Les deux vitraux avec inscriptions en français sont postérieurs à la première guerre mondiale (1933 et 1934). Ils représentent deux scènes de la vie de Louis IX : le transport de la couronne d'épines de Notre Dame de Paris à la Sainte-Chapelle et l'éducation chrétienne du jeune roi. Ils sont conçus dans le même style que les précédents par la maison Ott-Frères de Strasbourg.

UNE PREMIERE RESTAURATION

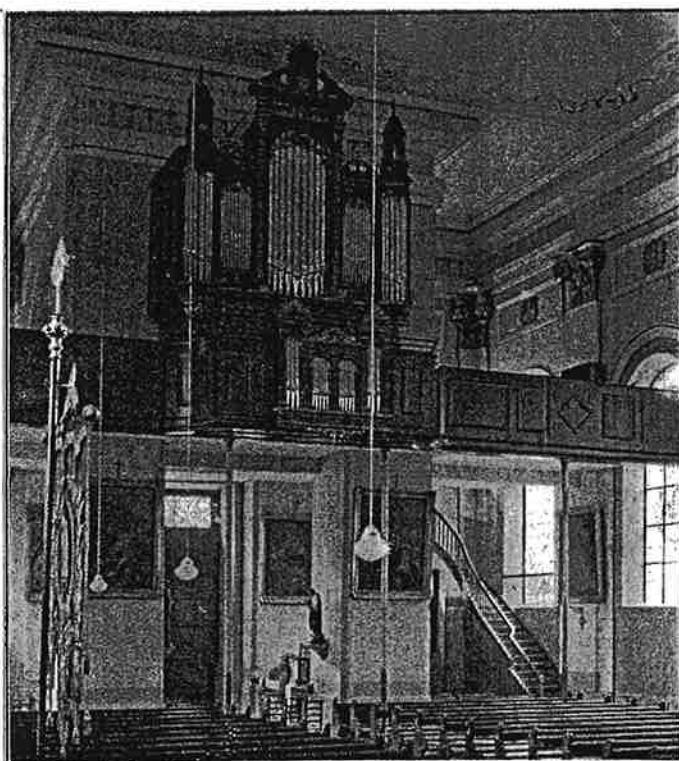
C'est dans le cadre de la première restauration intérieure que les deux derniers vitraux sont posés. Cette rénovation est voulue par le curé Andlauer. Elle est réalisée grâce à une collecte faite auprès des paroissiens et à une subvention de la préfecture. Elle comprend l'installation de l'électricité, la remise en état de l'orgue, le dallage des allées, la peinture du chœur et de la nef.

Les travaux sont effectués en un temps record ; c'est ce que nous lisons dans la plaquette éditée le 15 mai 1932 à l'occasion de la bénédiction des deux cloches remplaçant celles enlevées par les Allemands en 1917 :

<< Quarante jours ont suffi aux entrepreneurs M. M. Charles Jaeg et ses fils, de Sarrebourg et Strasbourg, pour terminer la nef, comme un mois leur avait suffi pour le chœur. L'église est maintenant un bel édifice où le beige qui fait le fond, s'harmonise avec le vert et le jaune. Les colonnes blanches sont coiffées de chapiteaux corinthiens au feuillage d'or.

Une frise d'acanthé court autour de la nef. Au-dessous s'alignent des panneaux où s'encadrent des bustes de saints. Des tapisseries de branches de lauriers garnissent l'entre-deux des colonnes. Le chœur est sobrement décoré lui aussi. Sous le plafond, quatre symboles rappellent la Cène avec l'Agneau, le Pain, le Calice et le Pélican. >>

L'église est prête pour le jour de Pâques (27 mars 1932) et les orgues restaurées sont bénits au cours d'un salut solennel par le vicaire général du diocèse, Monseigneur Douvier. La foule des grands jours est présente comme nous le décrit un article paru dans le Messager des Vosges n°25 du 30 mars 1932 (cf. annexe 8).



C.BERNASCONI Pho

Eglise St. Louis. - Les Orgues.
après restauration.



C.BERNASCONI, Pho

Eglise St. Louis. - Intérieur.
Pâques 1932.

Vue intérieure de l'église après la première restauration

Extrait de l'opuscule édité à l'occasion de la bénédiction des cloches le 15 mars 1932

Arrive la guerre ; cette période nous rappelle quelques souvenirs personnels ;

- l'expulsion du curé Andlauer le 16 décembre 1940,
- la déportation des abbés Lehrmann et Didierjean au camp de concentration de Haslach début novembre 1944,
- la messe dominicale de 6 h 30, le 26 novembre 1944, lendemain de la Libération, célébrée par le R.P. Schuh dans une église pratiquement vide,
- la messe de minuit dans une église comble tandis que le canon tonne encore vers Ribeauvillé ; on entend avec ravissement les Noël's français interprétés par la chorale sous la baguette du chanoine Ringue, à l'époque séminariste.

Suit le film rapide des années d'après-guerre marquées par le ministère des derniers prêtres.

Une grand-messe pontificale célébrée par Monseigneur Wendling commémore le 12 novembre 1950 le premier centenaire de l'église.

~~En 1954-55 est installé un nouveau chauffage. En 1958, la~~
municipalité fait procéder à la réfection de la toiture.

En 1970, lorsque l'abbé J. Antoine quitte la paroisse, vingt-sept curés dont les noms figurent en annexe se sont succédé à Saint-Louis.

A partir de là, c'est le curé de Sainte-Madeleine, l'abbé P. Michel, qui y assure les offices en alternance avec ceux de sa propre paroisse jusqu'à son départ en 1984.

Constatant la baisse de fréquentation des cultes dominicaux, son successeur l'abbé A. Martz regroupe les fidèles dans son église paroissiale. La destinée cultuelle de Saint-Louis semble désormais compromise... pourtant une si belle église mérite-t-elle de sombrer dans l'oubli ?

UNE SECONDE RESTAURATION

Le curé Martz qui, durant son séjour à Sainte-Marie-aux-Mines, réussit le tour de force de faire restaurer la plupart des édifices cultuels des deux paroisses, se demande comment financer la remise en état de l'église Saint-Louis.

C'est alors qu'intervient la décision des époux Sertelet résidant à Fertrupt, de léguer leurs biens à l'Eglise par testament olographe du 14 juin 1996. Comme la somme héritée est suffisante, le Conseil de Fabrique décide le 22 avril 1997 de faire exécuter les travaux de rénovation intérieure de l'édifice religieux.

Commencent alors d'innombrables démarches administratives que nous énumérerons en annexe ainsi que le détail des travaux.

En octobre 1999, c'est le début du toilettage de l'église Saint-Louis. En octobre 2000, elle est entièrement repeinte. En mai 2001 l'occulus, magnifique travail d'art, est posé au-dessus du chœur. En juin, le grand tableau représentant le roi Louis IX est redressé.

L'église Saint-Louis se présente désormais à nous parée de ses plus beaux atours.

Se détache de sa simplicité néo-classique, avec ses nombreux pilastres coiffés de chapiteaux corinthiens, la richesse ornementale baroque de ses deux autels latéraux dédiés au Sacré-Coeur et à la Vierge.

La teinte des murs et des pilastres a été choisie en fonction de la richesse des vitraux, véritables tableaux lumineux que l'on a ainsi pu mettre au maximum en valeur ; c'est ce qui explique aussi la parcimonie relative des autres éléments ornementaux.

Tout en concentrant l'attention sur une image centrale plus foncée et aux vives couleurs, les maîtres-verriers de l'école de Munich ont privilégié une large diffusion de la lumière à travers la baie ornée de décorations végétales et florales dans le style du début du 20^e siècle, le *modern style* ou *Jugendstil*.

Une galerie de fresques représentant des saintes et des saints dominant les baies. Nous les énumérerons, en même temps que nous relèverons les inscriptions des vitraux, en partant du nartex en direction du choeur.

*** A droite

*FRESQUE

Peut-être SAINT-GUILLAUME, patron des mineurs

*VITRAIL

SERVIRE DEO REGNARE EST

(régner, c'est servir Dieu)

SAINT-LOUIS, ROI de FRANCE

Ex dono

Familiae Henri Scherdel-Spyr

Anno Sancto 1933

Ott-Frères 1934

*FRESQUE

SAINT FRANCOIS-XAVIER, missionnaire surnommé l'apôtre des Indes
(1506-1552)

*VITRAIL

BEATI QUI ESURIUNT ET SITIUNT JUSTITIAM
SELIG DIE ES HUNGERT UND DURSTET NACH GERECHTIGKEIT
(bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice)
AD MAJOREM DEI GLORIAM
(à la plus grande gloire de Dieu)

*FRESQUE

SAINT CURE D'ARS (1787-1859)

*VITRAIL

BEATI QUI LUGENT
SELIG DIE TRAUERN
(bienheureux les affligés)
Ex dono
Familiae F. Hess

*FRESQUE

SAINT VINCENT DE PAUL (1576-1660)

*VITRAIL

BEATI MITES

SELIG SIND DIE SANFTMÜTIGEN

(heureux les doux)

Ex dono

Familiae Riboud-Metz

*FRESQUE

SAINT ARBOGASTE, évêque de Strasbourg sous le règne de Dagobert I,
+ vers 678.

*VITRAIL

BEATI PAUPERI SPIRITU

SELIG DIE ARMEN IM GEISTE

(heureux les pauvres en esprit)

Ex dono

Joan Bapt. Riboud

*FRESQUE

SAINT LEON IX

Brunon d'Eguisheim, pape de 1049 à 1054

*VITRAIL

RESPICE ET FAC SECUNDUM EXEMPLAR

SIEH UND HANDLE NACH DEM VORBILD

(regarde et agis selon ce modèle)

AD DEI GLORIAM

(pour la gloire de Dieu)

*** A gauche :

*FRESQUE

SAINTE MARIE-MADELEINE

*VITRAIL

POTIUS MORI QUAM FOEDARI

(plutôt la mort que l'opprobre)

EDUCATION CHRETIENNE DE SAINT-LOUIS

In memoriam Familiae Georges Scherdel-Antoine

Anno sancto 1933

Ott-Frères Str. 1934

*FRESQUE

SAINTE CECILE (vers 232),
vierge et martyre romaine, patronne des musiciens

*VITRAIL

BEATI MISERI CORDES
SELIG SIND DIE BARMHERZIGEN
(bienheureux les miséricordieux)
Ex dono Familiae Hess

*FRESQUE

SAINTE MARGUERITE-MARIE (1647-1699),
religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial, connue pour sa
très grande dévotion au Sacré-Coeur.

*VITRAIL

BEATI MUNDO CORDE
SELIG DIE REINEN HERZENS SIND
(bienheureux les coeurs purs)
Ex dono I.A.H. parochi 1905
Zettler, München

*FRESQUE

SAINTE ELISABETH DE HONGRIE (1207-1231),
épouse de Louis de Thuringe, connue pour sa générosité envers les
pauvres et le miracle du tablier dont le contenu est converti en
roses.

*VITRAIL

BEATI PACIFICI
SELIG DIE FRIEDFERTIGEN
(bienheureux les artisans de paix)
Ex dono MK.

*FRESQUE

SAINTE JEANNE D'ARC (1412-1431)

*VITRAIL

BEATI QUI PERSECUTIONEM PATIUNTUR PROPTER JUSTICIAE
SELIG DIE VERLEUMDUNG LEIDEN UM DER GERECHTIGKEIT WILLEN
(bienheureux les persécutés pour la justice)
Ex dono
Familie Rietch

*FRESQUE

SAINTE ODILE, née vers 660, patronne de l'Alsace

*VITRAIL

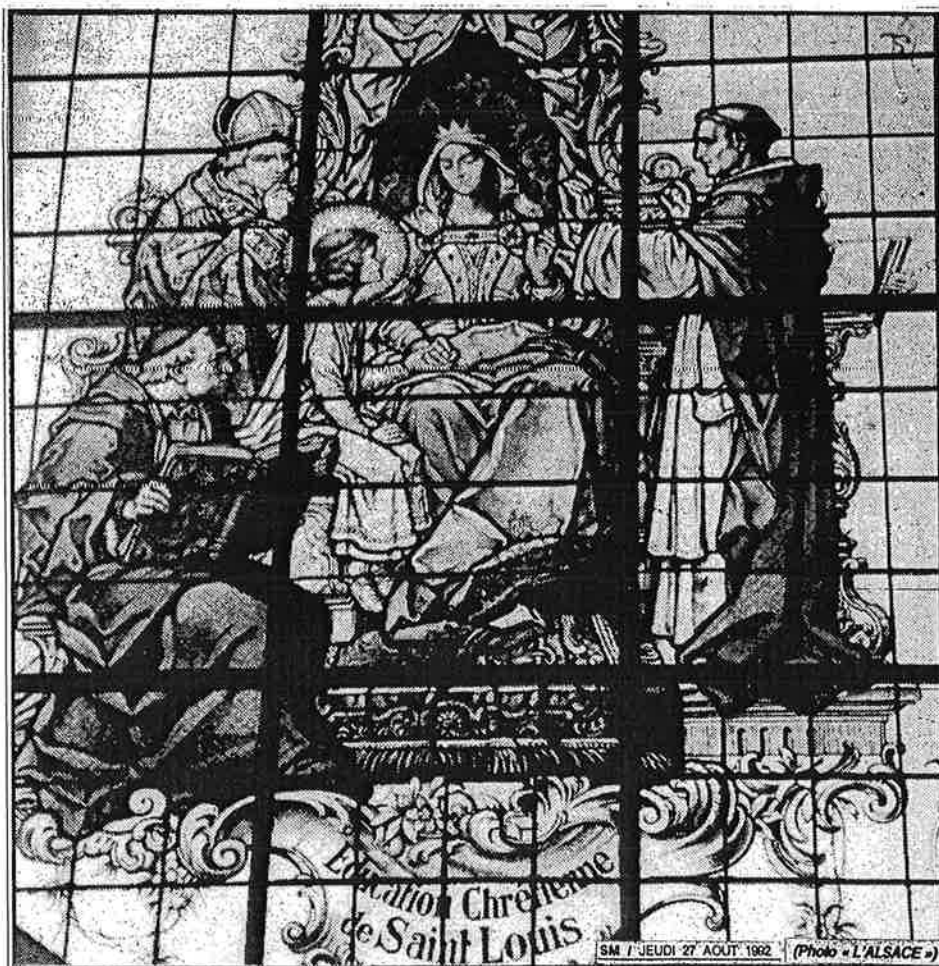
VENI SPONSA CORONABERIS

KOMM MEINE BRAUT, SEI GEKRÖNT

(viens mon épouse, sois couronnée)

Ex dono

familiae B. Rietsch



Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au magnifique travail de rénovation du sanctuaire soient vivement remerciés et tout particulièrement M. le chanoine Ringue et J.M. Valentin.

Nous ne saurions terminer sans évoquer la mémoire des époux Sertelet sans le don desquels nous n'aurions pas la joie de nous retrouver aujourd'hui dans cette si belle maison de Dieu. Une plaque apposée dans le fond de l'église témoigne de leur générosité.

En guise de conclusion, j'émettrais le souhait qu'un si bel édifice, destiné sans doute dorénavant à des activités plutôt culturelles que cultuelles, puisse un jour être rendu définitivement au service divin, rôle qui lui était originellement et naturellement dévolu.



ANNEXES

Ordonnance Du Roi

Charles par la grâce de Dieu Roi de France et de
Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront Salut.

Sur le Rapport de notre Secrétaire
D'état au Département des affaires Ecclesiastiques

Nous avons ordonné et ordonnons que
l'Église de la Succursale de St Louis à St Marie
aux mines chef lieu de canton Département du
haut Rhin, Diocèse de Strasbourg, soit érigée
en Cure de Seconde Classe.

Et Notre ministre Secrétaire d'Etat au Département
des affaires Ecclesiastiques, ait chargé de l'exécution
de la présente ordonnance;

Donné en notre Chateau des Tuilleries le 11^e
jour du mois de Janvier de l'an de Grace mil
huit cent vingt neuf et de notre regne le cinquantième
Signé Charles. Par le Roi, le ministre

Secrétaire d'Etat au Département des affaires
Ecclesiastiques Signé F. J. h. Evêque de Brabant.

Pour ampliation le Secrétaire Général du ministre
des affaires Ecclesiastiques, l'abbé Siffon.

Pour extrait conforme le Secrétaire Général
de la Préfecture du haut Rhin Signé Emmanuel

transcrit sur le registre de la ville de St Marie
aux mines conformément à la lettre de M. le Préfet
du haut Rhin du 2^e de ce mois n° 4634

Delivré pour copie conforme en Mairie
Affidavit aux mines le 11^e Mars 1829

le Maire

[Signature]



Les membres du Conseil de Fabrique
de l'Eglise de St Louis à St Marie au
Ministère

M^r le Maire
et à Messieurs les Membres du Conseil
Municipal de la même ville.

Messieurs

Au nom de toute la paroisse de St
Louis, dont les intérêts matériels nous
sont confiés nous avons l'honneur
de vous adresser une demande, que nous
ne pouvons plus différer, sans manquer
à un de nos devoirs les plus essentiels.

Cette demande a pour but, d'obtenir
de vous l'agrandissement et la restaura-
tion, ou même la reconstruction de
l'Eglise de St Louis. Nous avons la confiance
qu'après avoir examiné avec attention et
impartialité les nombreux et graves mo-
tifs que nous vous soumettons à l'appui
de notre demande, vous en reconnaîtrez
toute la justice, et l'indispensable nécessité,
et que vous ne refuserez pas de la prendre
en considération.

Voici ces motifs:

1^o L'Eglise de St Louis, est de beaucoup
trop petite pour les besoins actuels de la
paroisse. Elle a été bâtie en 1674, temps
où la population de la paroisse, ne for-
mait pas le tiers de ce qu'elle est aujourd'hui.
La nef n'a que 18 mètres de longueur,

M. de largeur et 5 M. 80 centim. de hauteur.
Les bancs des deux côtés ne contiennent que
260 personnes; la tribune et les autres espa-
ces de l'Eglise peuvent en contenir 140
tout au plus, ensemble 400 personnes,
au lieu que 1400 à 1500 au moins devraient
y trouver place. Les enfants sont aussi
gênés que les grandes personnes. Pour
leur donner un peu plus de latitude, on
est forcé de placer les garçons au chœur;
mais cela ne convient pas et s'oppose à
la majesté et même à la décence des
cérémonies religieuses. Ce défaut d'espace
est cause que plusieurs personnes ne fré-
quentent plus les offices de la paroisse,
ou restent hors de l'Eglise; ce qui produit
les effets les plus déplorable. En outre, comme
l'Eglise est extrêmement basse n'ayant
pas 6 Mètres de hauteur, il n'y a pas assez
d'air, et beaucoup de personnes s'y trouvent
très incommodes surtout pendant la
saison de l'été et quand il y a grand con-
cours.

2° Le Chœur, au lieu d'être dallé en pierres,
n'a qu'un mauvais plancher en bois de
sapin. Ni la nef ni le Chœur n'ont de
plafond qu'un plancher qui sont peints
à l'eau. Ces planches commencent à se
détacher les unes des autres, et la couleur
qui y avait été mise tombe peu à peu
et présente l'aspect le plus misérable. Ce
qui défigure encore le plafond c'est la
niche qu'on a été obligé d'y pratiquer pour
placer l'orgue dont le son se trouve ainsi
à moitié perdu.

3° Le bâtiment est trop enfoncé en terre
soit il résulte que pendant les grandes pluies

ou la fonte seiche. Des neiges, l'eau y pénètre par le bas des murs et entre tient une humidité très nuisible.

4^e Le parvis de l'Eglise est sans planches, et les grosses poutres sont entièrement dépourvues de sorte qu'on ne peut y marcher sans être exposé au plus grand danger.

5^e Le toit est tellement mal construit, qu'malgré toutes les réparations y faites, l'eau y pénètre partout les pluies, tombe dans l'intérieur de l'Eglise, souvent même sur les autels, et y fait de grandes dégâts.

6^e L'extérieur de l'Eglise est entièrement négligé. Les murs présentent ce et là des fentes très considérables. Il n'y a pas même de corniche qui devrait leur donner un air plus relevé. 7^e Le clocher de l'Eglise mérite aussi d'être mentionné. Il est d'une très faible construction étant entièrement de bois. De sorte que quand les cloches sont sonnées, la flèche et la croix qui la surmonte, sont balancées d'une manière très inquiétante.

En résumé, cet édifice est tellement étroit et chétif, que l'église du dernier village ne se trouve pas dans un si mauvais état.

Nous avons donc l'honneur de demander que vous preniez en considération cet état misérable de l'Eglise de St Louis, et que vous ordonniez qu'elle soit agrandie, relevée et restaurée selon les besoins actuels de la paroisse, aux frais de la caisse municipale. Ce cet édifice n'est pas susceptible d'être ainsi réparé, comme il est à craindre, nous demandons son entière reconstruction.

Nous espérons, Messieurs, que notre demande ne sera pas combattue par le motif de la séparation des Annexes. Car nous pourrions

vous assurez que malgré cette séparation,
la paroisse de St-Louis restera telle qu'elle
l'est aujourd'hui et qu'aucune partie n'en
sera distraite. Et puisque depuis l'union de
la partie d'Alau à la partie Larrière, on
a accordé dix avantages à cette dernière,
vous accorderez aussi à la première la res-
tauration ou la reconstruction de son
église. D'ailleurs la partie d'Alau est une
partie essentielle de la Commune de St
Marie aux Mines. Elle supporte ses charges
elle doit donc aussi avoir part à ses avan-
tages. Nous espérons que dans votre bien-
veillante sollicitude, vous trouverez bien
encore les ressources nécessaires à cet im-
portant objet.

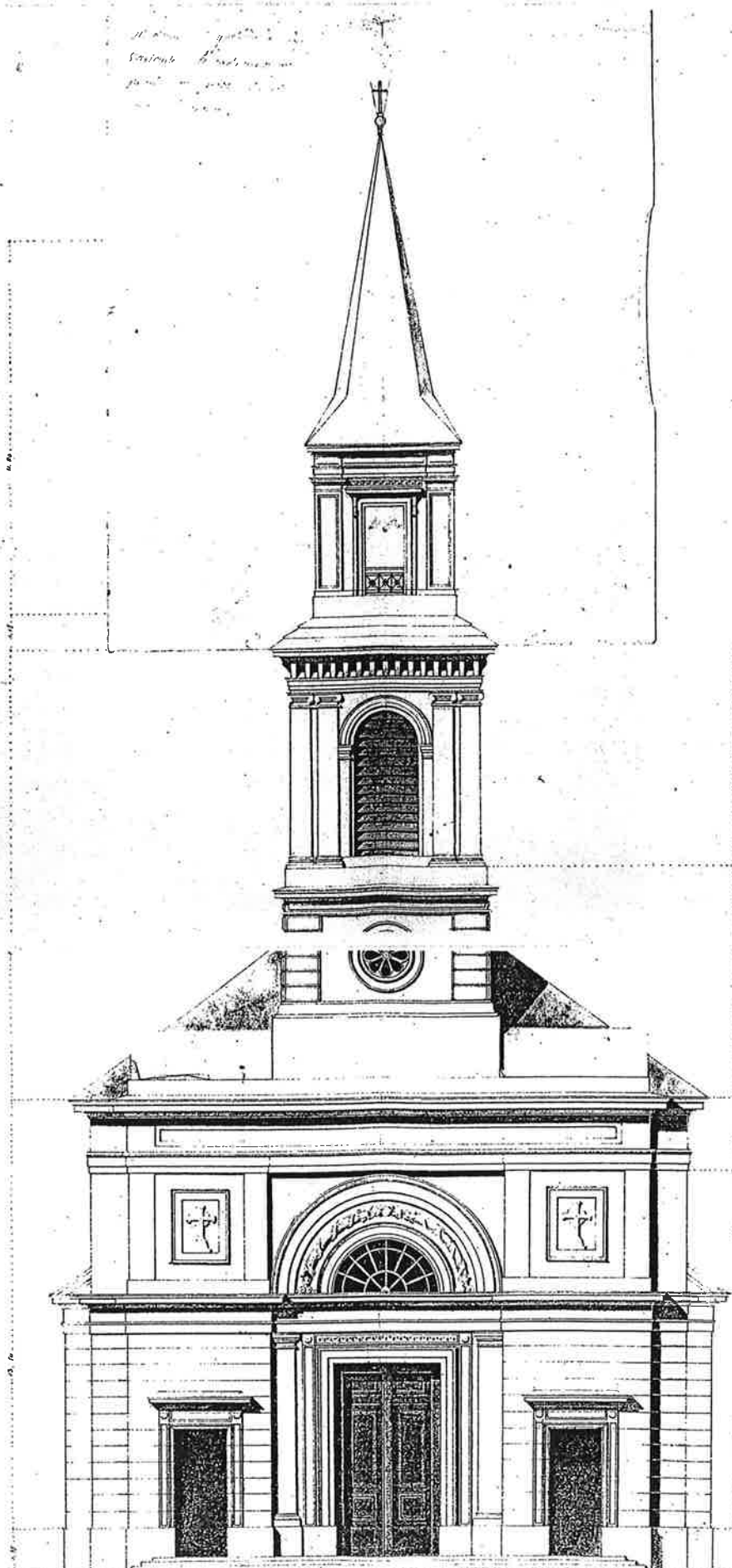
Recevez, Messieurs, l'expression de
notre considération la plus distinguée

uniquement
H. Blinck
G. Andoin
Louis
M. Andoin
M. Andoin

St Marie aux Mines le 15 Février 1841

Haut-Rhin
 Ville de St. Maurice aux mines
 projet d'une église catholique
Élévation principale

Élev. St. 1



Châssis 6 25 Décembre 1923
 J. G. G. G.

Opusculum des Flaut-Phini.

Agendissement de l'Union.

Dr. J. J. Coxie of W.

278.



Reconstruction de

Harv. indignant L.

6

TAUX COMMUNAUT.

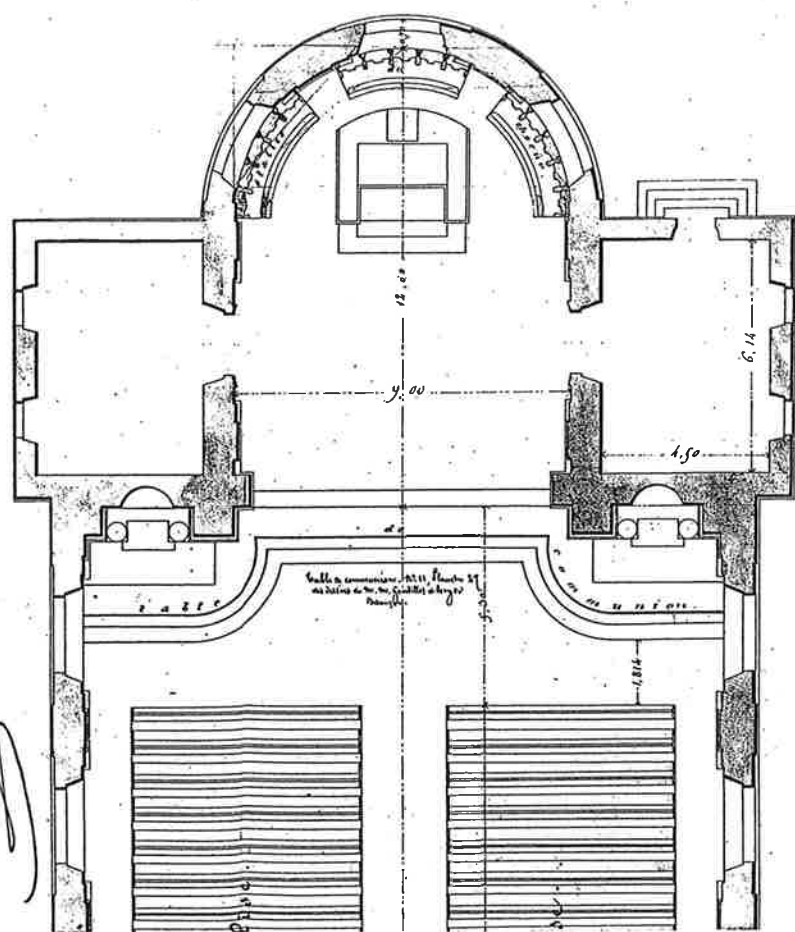
Eglise catholique dite de St Rouen.

1^{re} Devis supplémentaires

seulement des statuts des chanoines de la cathé-
drale de communion.

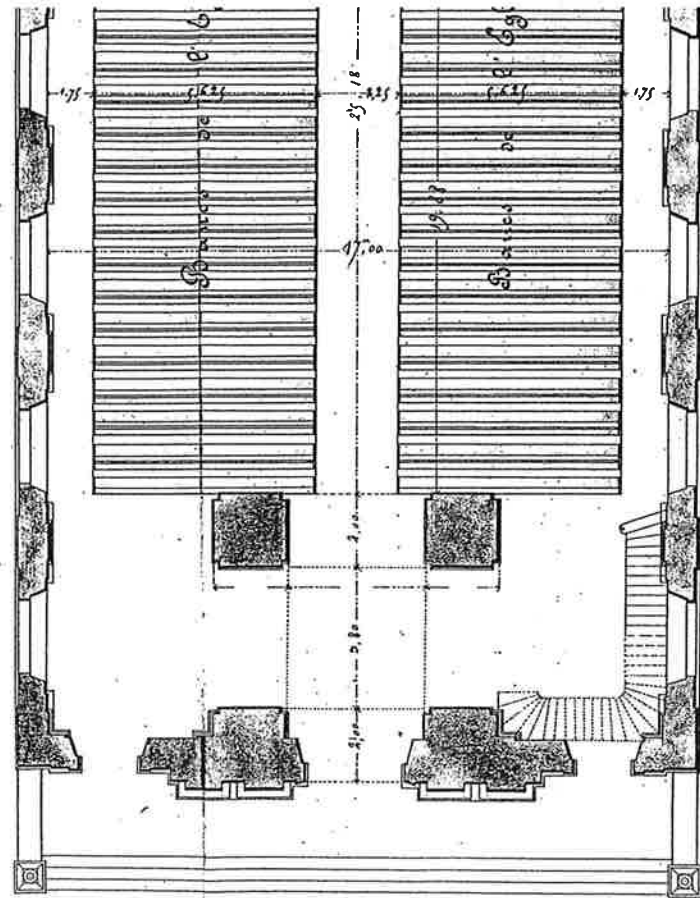
de par l'acrobate d'origine : à Blomby 27 Mars 1919.

Blanch



பெரிய

20 Victor,



Excell de 0,01 po

FEUILLE HEBDOMADAIRE, D'ANNONCES ET D'AVIS DIVERS, DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

Annexe 5

ANNONCES DIVERSES.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

TRAVAUX COMMUNAUX.

RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DITE DE SAINT-LOUIS. DANS LA VILLE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

*Adjudication définitive fixée au
29 décembre 1845.*

Le public est prévenu que le lundi 29 décembre 1845, à dix heures du matin, le maire de la ville de Sainte-Marie-aux-mines procédera, dans la salle d'Adjudication de la Préfecture, par-devant M. le préfet du Haut-Rhin ou son délégué, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 14 novembre 1837, et en présence de deux membres du Conseil municipal et du receveur municipal, ainsi qu'en celle de M. BLEICHER, architecte à Colmar, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de l'Église catholique dite de Saint-Louis, au dit Sainte-Marie-aux-mines, d'après un projet approuvé par M. le ministre de l'Intérieur, et montant à la somme de 100,000 fr., y compris les honoraires de l'architecte.

Ce projet est déposé à la Mairie de Sainte-Marie-aux-mines et au bureau de l'architecte, rue S^t-Nicolas, n° 1, à Colmar, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION.

ARTICLE 1^{er}.

Ces travaux seront adjugés en un seul lot. Les soumissions seront écrites sur papier timbré et indiqueront, en un nombre rond de centimes par franc, ou de francs par cent francs, sans fraction, le rabais offert par les soumissionnaires. Elles seront placées sous une première enveloppe, scellée d'un cachet de cire, et devront être accompagnées : 1° d'un certificat délivré par un ingénieur ou un architecte agréé, constatant sa capacité dans l'art de bâtir, et qu'aucune régie n'a été instituée pour les travaux dont il avait l'entreprise précédemment. Si l'entrepreneur demeure hors de l'arrondissement, cette attestation sera donnée par M. le sous-préfet de l'arrondissement de sa résidence ; 2° de la patente du soumissionnaire constatant qu'il est entrepreneur de travaux publics ; 3° d'un acte de cautionnement ou d'une promesse valable de cautionnement (ce cautionnement sera au moins de la valeur du 10^e de l'estimation des travaux) ; 4° d'un certificat du conservateur des hypothèques, constatant que l'immeuble offert en cautionnement n'est grevé d'aucune inscription. Ces pièces seront placées, avec la soumission cachetée, sous une seconde enveloppe scellée de trois cachets de cire et portant pour suscription : *Travaux communaux. — Reconstruction d'une Église catholique dans la ville de Sainte-Marie-aux-mines. — Concours du 29 décembre 1845.*

Toute soumission non exactement conforme aux prescriptions ci-dessus sera rejetée.

ARTICLE 2.

Les paquets, ainsi formés, seront reçus dans la salle d'Adjudication, le bureau assemblé, au jour ci-dessus fixé, depuis 10 heures jusqu'à 10 heures et quart. À dix heures et quart, il sera procédé publiquement à la rupture du premier cachet. Il sera dressé un état des pièces contenues dans la première enveloppe. L'état dressé, les concurrents se retireront de la salle d'Adjudication, et la commission arrêtera la liste des concurrents agréés.

Immédiatement après, la séance redeviendra publique ; la commission annoncera sa décision. Les soumissions seront alors ouvertes en présence des concurrents, et celui des soumissionnaires agréés qui aura fait l'offre la plus avantageuse, sera déclaré adjudicataire.

ARTICLE 3.

Lorsque les pièces renfermées sous la première enveloppe n'auront pas été admises, la soumission qui les accompagnera ne sera pas ouverte.

ARTICLE 4.

L'adjudicataire sera tenu de se conformer exactement aux conditions du devis et du cahier des charges de l'entreprise.

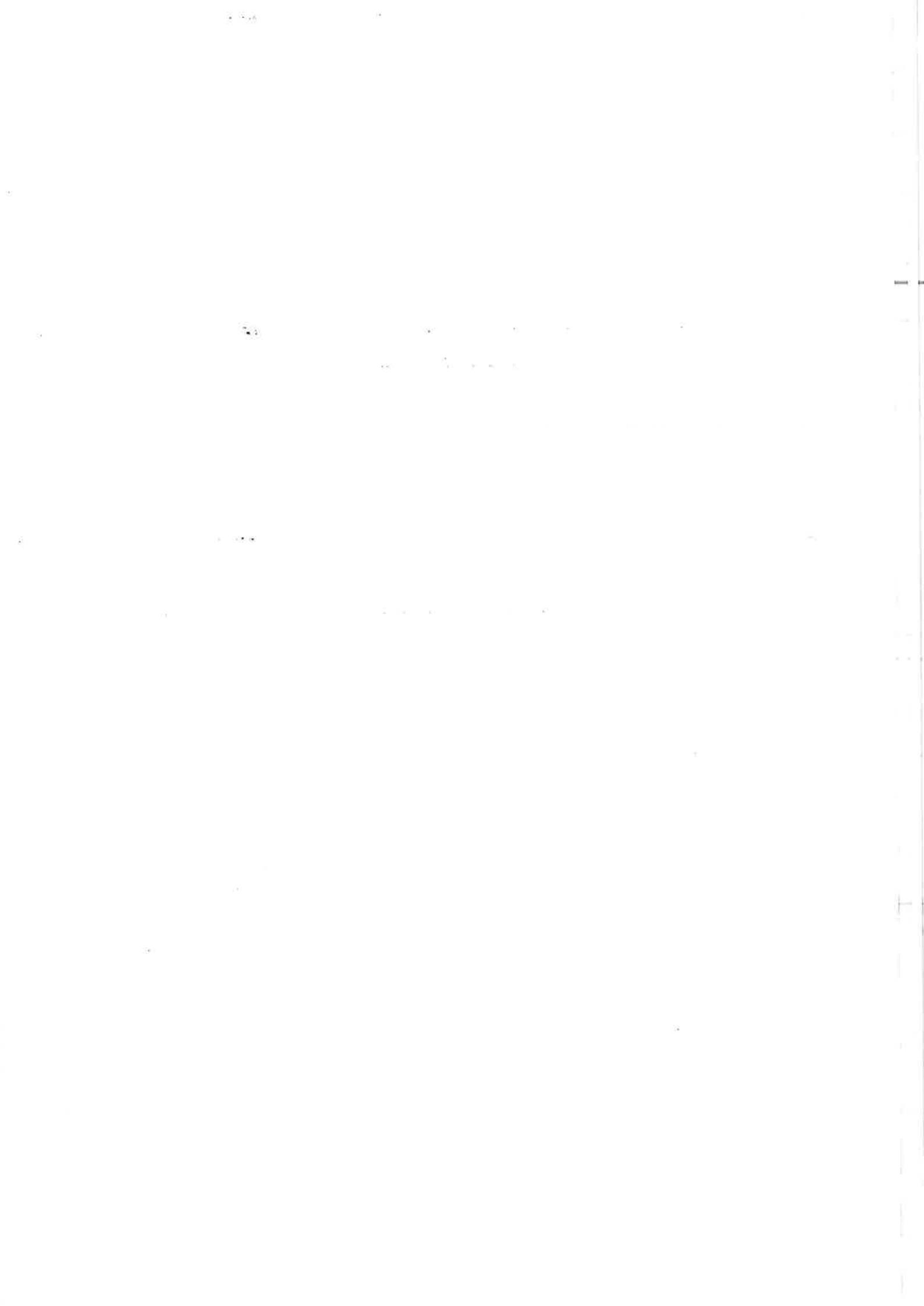
ARTICLE 5.

L'adjudicataire acquittera, immédiatement après l'adjudication, les frais d'affiches, d'insertions, de timbre et d'enregistrement, auxquels elle donnera lieu.

Fait à Sainte-Marie-aux-mines, le 6 décembre 1845.

Le maire de la ville de Sainte-Marie-aux-mines ;

KROEBER.



FEUILLE HEBDOMADAIRE,

Annexe 6

D'ANNONCES ET D'AVIS DIVERS, DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

Cette Feuille paraît tous les Dimanches. On s'abonne chez A. JARDEL, Imprimeur et Lithographe, rue de la Vieille-Poste, N° 18, où sont reçus les articles à insérer. — Prix d'abonnement d'une année, payable d'avance : pour Sainte-Marie et tout le canton, 6 fr. ; pour le reste du département 7 fr. ; hors du département, 8 fr. 50 c. Les insertions se paient 20 cent. la ligne. — Les lettres et paquets doivent être affranchis. — L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

NOUVELLES LOCALES.

Lundi dernier nous avons assisté à une messe solennelle du Saint-Esprit, célébrée à l'église Saint-Louis de cette ville, à l'effet d'attirer sur la tête des nombreux ouvriers, qui vont être occupés à démolir l'ancienne église puis à édifier la nouvelle, la sollicitude et la protection de celui en l'honneur duquel ce nouveau temple va être élevé.

Car il est bien que l'homme, nonobstant qu'il travaille pour Dieu, se reconnaisse faible et imprévoyant, et que, d'autant que son entreprise est plus grande, plus

difficile et plus dangereuse, d'autant il doit s'empres- ser d'avoir recours au Ciel, d'où vient la force pour faire les grandes choses, la patience et l'ardeur pour en vaincre les difficultés, la prudence pour en éviter les périls et les dangers.

Les fidèles étaient nombreux comme à un jour de fête, et sous le plafond vermoulu de la modeste maison se pressait la majorité de la population de la paroisse, pour participer une dernière fois, sous ces vieux murs, aux mystères du saint sacrifice, et y recevoir, une dernière fois aussi, des mains de son vénérable curé, la bénédiction autorisée spécialement pour ce jour par Monseigneur.

Bien des yeux se sont mouillés à cette dernière messe dite dans la vieille église de Louis XIV. Tous y laissaient des souvenirs : c'est à l'église que l'on reçoit les saintes eaux du baptême, que l'on est admis au banquet du Seigneur, que l'on s'unit à celle qui doit vous seconder avec amour, avec fidélité dans les travaux de la vie ; c'est par l'église que l'on passe pour accompagner aux limites de ce monde nos amis et nos parents enlevés par la mort.

On sait que Louis XIV passa à Sainte-Marie au mois d'août 1675. La guerre contre la Hollande avait été arrêtée, la triple alliance de la Hollande, de l'Angleterre et de la Suède dissoute et ces deux dernières puissances tournées contre les Provinces-Unies; le roi en personne, secondé par Vauban, avait pris Maastricht. Maintenant une nouvelle ligue signée à la Haye, (1) et dans laquelle entrait de nouveau l'Empire, vint changer les dispositions de l'armée. Des troupes nombreuses portaient de la Bohême se dirigeant vers le Rhin, et Turenne, qui reçut l'ordre de se porter à leur rencontre, se mit en mouvement pour se rendre maître des passages du Mein.

C'est dans ce moment important que Louis XIV traversa la Lorraine, occupée par ses troupes, et qu'il vint en Alsace, vers laquelle il avait dirigé le duc de La Feuillade avec 40,000 hommes. En Alsace il s'agissait de se prémunir et contre les Impériaux et contre les Lorrains ; il s'agissait de consolider, de surveiller la neutralité des Suisses ; il s'agissait aussi de dresser le plan de cette campagne (1674) qui devait rendre à la couronne la Franche-Comté, cédée avec tant de regrets par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Le roi arriva à Sainte-Marie par le Bonhomme, ayant ainsi franchi ces mêmes montagnes que Turenne allait illustrer sous peu, en y faisant passer son armée au milieu des neiges et par le froid le plus rigoureux, pour surprendre les Impériaux dans leurs quartiers d'hiver et remportersur eux la belle, l'importante bataille de Turckheim (5 janvier 1675).

Le roi passa à Echiery, descendit un instant chez le Grand-Justicier des mines, (2) à ce que l'on prétend, et arriva à Sainte-Marie. Ayant demandé à y voir l'église catholique on dut lui dire qu'il n'y en avait pas, du moins pas dans la partie de la ville appartenant à la France : c'est alors que le roi ordonna la construction de l'église Saint-Louis et envoya, pour y faire face, une somme de 5,500 livres ; 5,000 pour lui, 500 de la part de Mademoiselle de Montpensier, qui l'accompagnait : un calice en or était, dit-on, joint à l'envoi des fonds.

Mademoiselle de Montpensier, en traversant la ville, — si ville il y avait, — dit que c'était une longue rue entre deux hautes montagnes. Elle avait parfaitement raison, car il n'existait pour elle qu'un Sainte-Marie, celui qui appartenait au roi de France; du reste elle n'avait point visité la partie Lorraine. Or une rue, tout en étant longue peut être laide..... Mademoiselle de Montpensier a été galante, il n'en faut point douter.

Immédiatement après la messe dont nous avons parlé, l'œuvre de la démolition a été entreprise. Ainsi dans peu de jours cette ancienne église, construite au moyen des libéralités de Louis XIV, dédiée à un autre Louis, celui qui planta l'oriflamme royale sur la sainte terre arrosée par le sang du Christ, et qui alla mourir sur une plage étrangère pour la gloire de son Dieu, dans peu de jours, disons-nous, ce vieux temple aura disparu du sol.

Une année se passera, deux années se passeront peut-être; puis il arrivera un jour où la communauté de Saint-Louis, dira avec ce roi, mais à l'occasion solennelle et joyeuse qui rendra à la paroisse sa nouvelle église : « Seigneur, nous entrerons dans votre temple, et nous glorifierons Votre nom ! » (3)

Que d'ici là le Ciel et les hommes soient propices à la nouvelle œuvre !

(1) Coalition de l'Empire, de l'Espagne, de la Hollande, du Danemark, du duc de Lorraine, de l'électeur de Saxe, etc.

(2) Cette maison appartient aujourd'hui à David Benoit et à Charles Redelsperger.

(3) Dernières paroles de Saint-Louis.

*Anno Domini MDCCCL, die vigesimo septimo mensis
Octobris, Ego Andreas Ræss, Episcopus Argentinensis,
consecravi Ecclesiam in honorem Sancti Ludovici,
(intus S. Mariam ad fandinas) & singulis
Christi fidelibus, hodie unum annum, & in die
anniversario consecrationis hujusmodi ipsam
visitantibus, quadraginta dies de vera indulgentiâ,
in formâ Ecclesiæ consuetâ concessi.*

+ Andreas, Eps. Argentin



**ANDREAS RÆSS, miseratione divinâ et Sanctæ Sedis apostolicæ gratiâ
EPISCOPUS ARGENTINENSIS,**

(30/03/1932)

Annexe 8

Nouvelles Locales.

Ste-Marie-aux-Mines, 30 mars 1932.

A L'EGLISE ST-LOUIS. — Bénédiction des orgues. — Le dimanche de Pâques, la paroisse St-Louis était en fête. Dans l'église fraîchement repeinte, étincelante avec les feux de ses lustres, une foule nombreuse se pressait à tous les offices et, le soir, au « Salut » de 5 heures (attrait particulier !), il y eut la bénédiction des orgues qui viennent d'être restaurées par la maison Vondrasch de Sarre-Union.

Mgr Douvier, vicaire général, parla deux fois en chaire. Tout d'abord à la grand'messe de 10 heures. Il y développa un texte pascal :

« Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort. C'est pour cela qu'il est dans la gloire du Père ». Il tira de cette parole une leçon : nous devons, nous aussi, obéir à Dieu pour arriver à la gloire éternelle.

Le soir, au Salut, il expliqua le rôle de la musique et tout particulièrement de la musique d'orgue à l'église. Elle est intimement mêlée à notre vie religieuse. Elle exprime nos joies, nos deuils, nos espoirs. Elle chante à notre baptême, comme à notre première communion, comme à notre mariage. Elle pleure aux funérailles. Ainsi, elle est une expression de l'âme chrétienne. Elle est un modèle aussi : toujours réglée, noble, presque divine, elle élève et dirige nos cœurs.

Après la bénédiction proprement dite, ce fut le concert. Un très beau concert ! Tout d'abord l'orgue se fit entendre. Un morceau triomphal permit aux auditeurs d'admirer sa puissante sonorité. L'impression était excellente. Outre les paroissiens, il y avait l'élite de notre ville : catholiques de la Madeleine, même des personnes appartenant à d'autres confessions. Tous étaient ravis de ce morceau. Puis l'orgue accompagna un psaume chanté par la Cécilia. Enfin, M. Pierre Wassner, jeune violoniste du plus grand talent, exécuta un des meilleurs morceaux de son répertoire. Après le concert M. le Curé de la Madeleine donna le salut du Saint-Sacrement.

Ce fut donc une bien belle fête. Elle venait à point, comme pour remercier dans l'église restaurée les nombreux croyants qui avaient donné généreusement pour cette restauration. M. le Curé Andlauer sut d'ailleurs, en termes délicats, les remercier de l'aide qu'ils lui avaient donnée. De son côté, Mgr Douvier, se faisant l'interprète de tous, remercia le zélé pasteur de l'activité qu'il a su déployer pour embellir la maison de Dieu.

Ajoutons que l'orgue était tenu par M. Mack qui, le matin, dirigea certains chants de la Cécilia pendant que Mlle Mack le remplaçait au clavier. Accompagnements et chants, tout fut digne de la belle fête du jour.

Annexe 9 : LISTE DES CURES DE L'EGLISE SAINT-LOUIS

1686	Nicolas Thouvenot
1696	Pierre-Jacques Laforest
1698	Nicolas Marchal
1698	Sébastien Florent
1710	Jacques Julien
1715	Jean-Georges Sébastien
1719	François-Bernard Bahn
1723	Jean-Baptiste Haderer
1728	Jean-Baptiste Dominique Jacquemin
1729	Pierre Schlosser
1735	Jean Bisch
1771	François-Charles Ingold
1817	Ignace Doverva
1819	Charles Rothéa
1821	Louis Hebenstreit
1823	François-Xavier Adam
1825	Henri Klenck
1864	Valentin Schwartzbrod
1876	Joseph Hueber
1886	Théodore Adam
1891	Marie-Adolphe Kieffer
1893	Joseph Grussenmeyer
1901	Jules Hartz
1931	Adrien Andlauer
1946	Georges Metzger
1950	Alfred Rosio
1960	Joseph Antoine

Annexe 10 : DETAIL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

- Le 14 octobre 1997, un arrêté préfectoral autorise l'utilisation du leg pour le financement des travaux.
- Le 21 septembre 1998, la municipalité, propriétaire des lieux, accepte d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération et se charge d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de l'obtention de subventions diverses. Parmi quatre devis présentés est retenu celui de l'entreprise Eschlimann, spécialiste de la restauration des monuments historiques.
- A la mi-octobre de l'année 1999 arrivent les échafaudages : c'est le début du toilettage de l'église Saint-Louis.
- En mai 2000, le lavage de la nef et du chœur est achevé, les bas-côtés sont entièrement recrépis.
- En juillet-août, les vitraux sont réparés par les soins de M. Wehrlé, maître verrier, tandis que l'entreprise Schramm colmate et repeint les armatures extérieures.
- En septembre, les dalles du parvis sont remises à niveau par les soins de l'entreprise Skocibusic.
- En octobre, l'église est entièrement repeinte.

C'est la fin des grands travaux.

L'année 2001 est consacrée à la mise au point de nombreux détails dont nous ne citerons que les principaux.

- Le 30 mai, M. Wehrlé pose l'occulus au-dessus du chœur. Ce magnifique travail d'art dont les teintes rappellent celles des vitraux se fond harmonieusement dans un cadre nuageux ; il rappelle le Sacré-Cœur du père de Foucault, l'immense amour du Christ pour l'humanité.

- En juin, le grand tableau du chœur représentant le roi Louis IX rendant la justice sous le chêne de Vincennes est nettoyé et redressé tandis que la manufacture Dott de Sélestat assure le relevage de l'orgue Rinckenbach d'avril à fin juillet.

L'échéance approche ; il reste un mois pour peaufiner l'ensemble.

Les grandes portes extérieures sont repeintes sous la houlette des services techniques. Le carrelage du nartex est réparé par M. Bagaric. Les lampes de la nef, réalisées par la cristallerie de Hartzviller, sont suspendues par les soins des électriciens du Service Technique, les supports ayant été confectionnés par l'entreprise Krema de Sélestat. Mlle Haas s'est chargée de la décoration de l'autel face au peuple et de l'ambon tandis que J.M. Merklen repeignait la sacristie.

La grille de la porte latérale ouest dont le plan a été établi par l'architecte M. Schroth sera exécutée postérieurement par l'entreprise J.C. Fassler.

DEUXIEME RESTAURATION

(1998 – 2001)

